

## GUIDE POUR LE CYCLE 3 ET LA CLASSE DE SIXIEME

### → **Par rapport au point 1 :**

Réaliser un croisement de données :

- Informations relatives aux compétences non acquises
- Identification des erreurs et des points de réussite ( concernant les compétences attendues et méthodologiques)
- Repérage des démarches pédagogiques efficaces et inefficaces ( déjà mises en œuvre), les prises en charge opérantes, les centres d'intérêt de l'enfant

Etablir un diagnostic d'après une clarification des besoins

### → **Par rapport au point 2 :**

Au vu du diagnostic, ce sont les compétences qu'il est urgent de prendre en compte. Deux compétences au maximum peuvent être prises en compte, elles correspondent au programme et se définiront plus précisément en regard des repères du socle commun.

### → **Par rapport au point 3 :**

Définir des objectifs précis susceptibles d'amener des progrès mesurables, clairement identifiés par l'ensemble des personnes concernées

### → **Par rapport au point 4 :**

L'action sera personnalisée c'est à dire propre aux caractéristiques de l'élève déterminées au cours du diagnostic

Décrire les modalités pédagogiques dans la classe : adaptation du dispositif, type de démarche, organisation des situations d'apprentissage, prise en compte des objectifs à travers l'ensemble des domaines d'activités et du champ transversal, choix des stratégies, proposition de tâches diversifiées et différenciées ( ne pas recommencer les mêmes choses)

Mettre en place une articulation effective avec le travail effectué par les membres des Rased et les partenaires (analyse des exercices proposés, adaptation et prolongement)

Réaliser régulièrement une régulation à partir des observations et des résultats à des évaluations spécifiques et des incidences dans le cadre des apprentissages en général

### → **Par rapport au point 5 :**

Déterminer la durée de l'action, organiser l'emploi du temps qui coordonnera les différents moments d'aide et de soutien afin de les mettre en cohérence et ne pas surcharger l'élève

### → **Par rapport au point 6 :**

Au cours de l'entretien consécutif aux évaluations et lors de la présentation de l'action, permettre à l'élève de prendre conscience de sa situation, d'explicitier comment il compte entrer dans l'action, de comprendre l'aide qui lui est apportée et en contre partie de garantir sa part de responsabilisation.

Une démarche similaire sera adoptée vis à vis des parents.